

Lycée français international de Tokyo - Japon



UN ENCADREMENT DE QUALITÉ

- ◆ 6 500 **personnels titulaires** détachés de l'Éducation nationale auprès de l'AEFE
- ◆ 15 000 **personnels recrutés locaux**
- ◆ Une **politique de recrutement** des personnels ciblée et sélective
- ◆ Un système **d'évaluation performant**
- ◆ Un plan de formation ambitieux : **900 stages pour 33 000 journées stagiaires/an**

Collège international Marie-de-France de Montréal - Canada



L'HOMOLOGATION DES ÉTABLISSEMENTS : UNE GARANTIE DE QUALITÉ

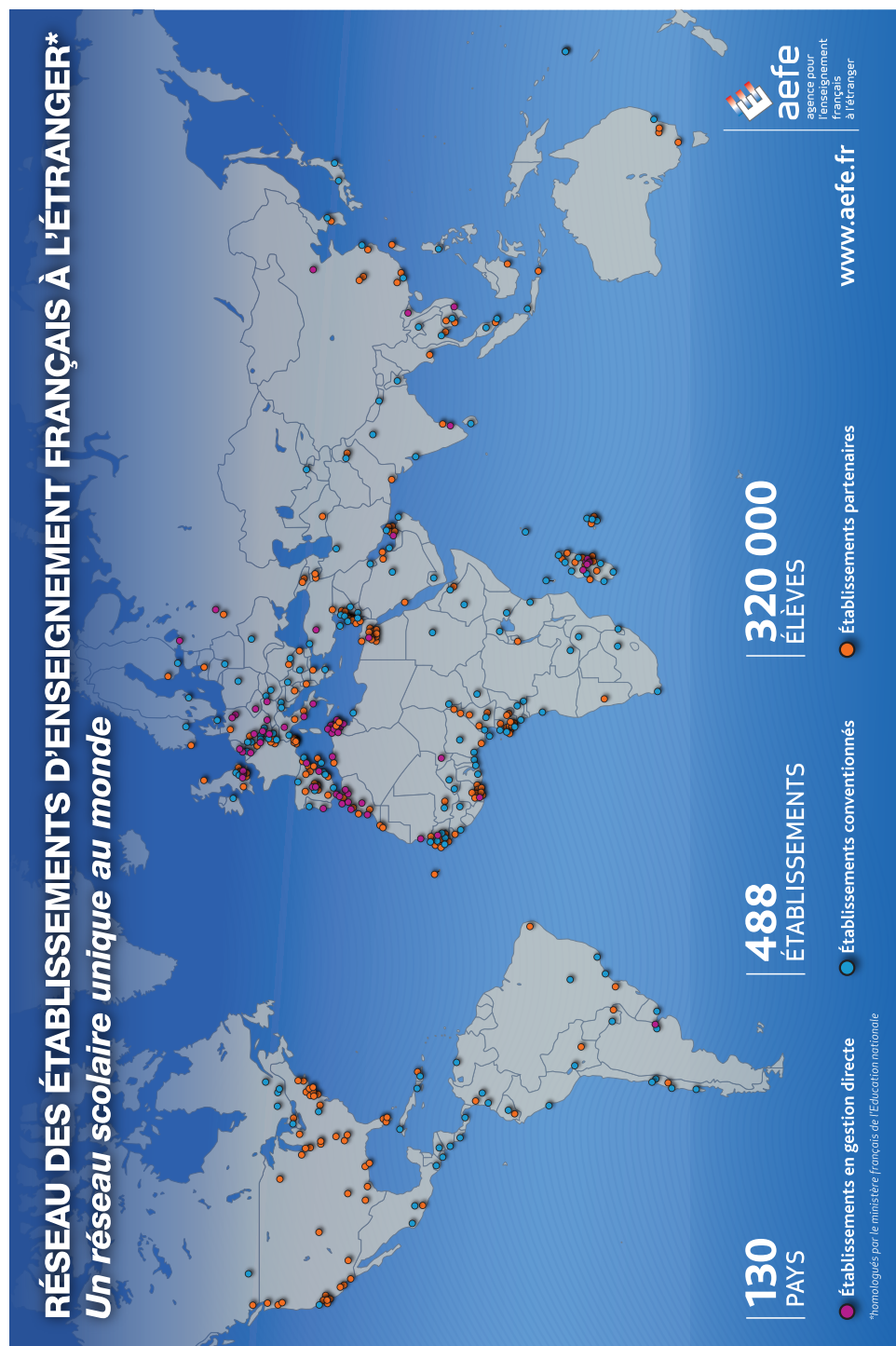
L'**homologation** délivrée par le ministère de l'Éducation nationale certifie la **conformité** de l'enseignement aux exigences, programmes, **objectifs pédagogiques** et règles d'organisation du **système éducatif français**. Elle permet à tout élève issu d'un établissement homologué de poursuivre sa scolarité dans tout autre établissement français **sans examen d'admission**. Les établissements sont amenés à justifier périodiquement du **respect des critères d'homologation** (accueil des enfants de nationalité française comme des enfants étrangers, préparation des élèves aux examens et diplômes français, présence de personnels titulaires français).

UN PRINCIPE DE COFINANCEMENT

Pour les établissements relevant de l'AEFE, le **budget global en 2013 est de 1 194 M€**. Il repose sur un principe de cofinancement : paiement par les familles des frais de scolarité d'une part, subventions allouées par le ministère des Affaires étrangères d'autre part. La France est le seul pays qui ait fait le choix de se doter d'un **dispositif d'enseignement à l'étranger** de cette ampleur, financé pour une part importante par des fonds publics.

AIDE À LA SCOLARITÉ

Des bourses sont attribuées aux familles sous conditions de ressources, pour les aider à financer la scolarité de leurs enfants. Ce dispositif de bourses est réservé aux élèves français âgés d'au moins 3 ans, inscrits au registre mondial des Français établis hors de France et scolarisés dans un établissement d'enseignement français.



L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

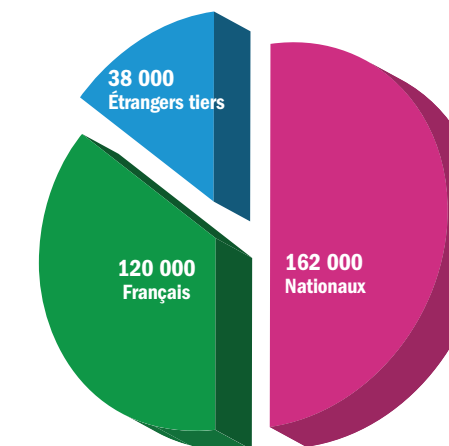
aeefe
agence pour l'enseignement français à l'étranger



LE RÉSEAU D'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

LE PLUS IMPORTANT RÉSEAU SCOLAIRE AU MONDE

- 488** Établissements
- 130** Pays
- 320 000** Élèves



Lycée français Antoine-et-Consuelo de Saint-Exupéry de San Salvador (El Salvador)



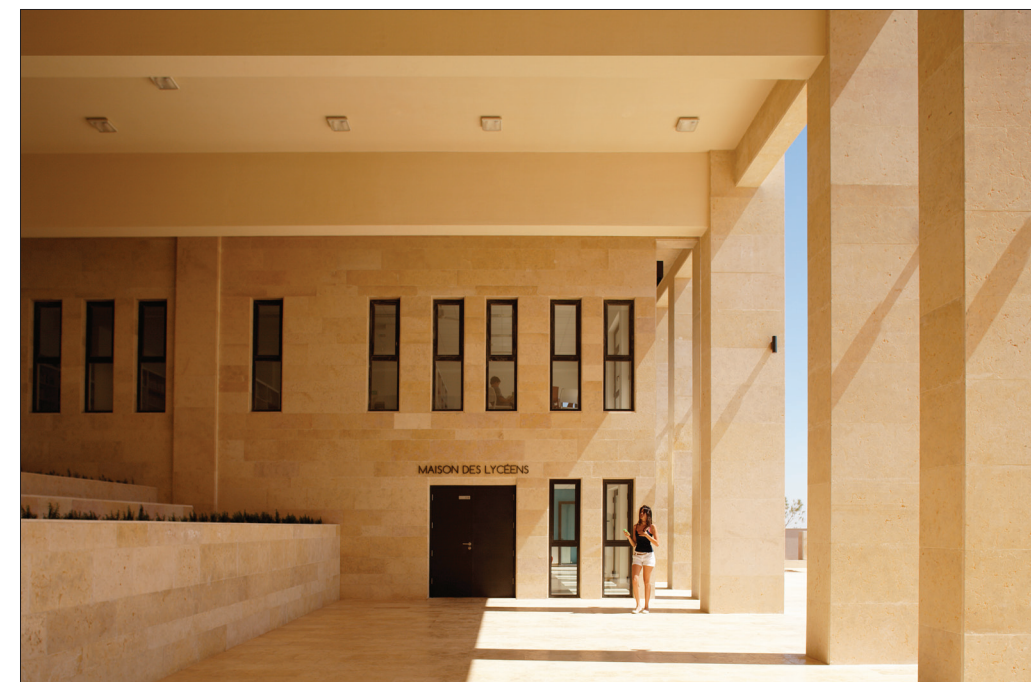
L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER (AEFE)

UN ÉTABLISSEMENT PUBLIC

L'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) est un établissement public placé sous la tutelle du ministère des Affaires étrangères. Créée en 1990, elle est chargée du suivi et de l'animation du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger.

Garante du modèle éducatif français à l'étranger, l'AEFE est aussi un acteur central de la politique de rayonnement culturel et linguistique de la France. Elle constitue également un atout pour l'attractivité de l'enseignement supérieur français.

Lycée français d'Amman - Jordanie



PILOTAGE, SOUTIEN, CONSEIL

L'AEFE, installée sur deux sites à Paris et Nantes, pilote en liaison avec tous ses partenaires un réseau de 488 établissements homologués :

- ◆ 75 établissements en **gestion directe**, qui sont des services déconcentrés de l'Agence
- ◆ 156 établissements **conventionnés** avec l'AEFE et gérés par des associations ou des fondations
- ◆ 257 établissements **partenaires**

SES MISSIONS

- ◆ Assurer la **continuité du service public d'éducation française** au bénéfice des enfants de familles françaises résidant à l'étranger
- ◆ Participer à la **coopération éducative** en entretenant des relations privilégiées avec la culture, la langue et les établissements des pays d'accueil
- ◆ Contribuer, par la **scolarisation d'élèves étrangers**, au **rayonnement de la langue et de la culture françaises**
- ◆ Aider les familles à supporter les frais liés à l'enseignement tout en veillant à la stabilisation des frais de scolarité
- ◆ Accorder des **bourses** aux enfants de nationalité française scolarisés dans les établissements du réseau

SES ACTIONS

- ◆ Gérer l'ensemble des **concours humains et financiers** apportés par l'État au fonctionnement des établissements français à l'étranger
- ◆ **Recruter, affecter et rémunérer** les personnels enseignants, les personnels de coordination et d'inspection et les personnels d'encadrement titulaires de l'Éducation nationale
- ◆ **Évaluer** les enseignants et les enseignements, ainsi que l'ensemble des personnels
- ◆ Piloter et encadrer la **formation continue des personnels**
- ◆ Allouer aux établissements des **subventions** de fonctionnement, d'investissement, d'équipement et d'appui pédagogique
- ◆ Apporter une **aide à la scolarisation** des enfants français par l'attribution de bourses
- ◆ Proposer des **bourses d'excellence** aux plus brillants des élèves étrangers désireux de poursuivre leurs études supérieures en France

Lycée français de Singapour - Singapour



Au titre de sa mission de coopération éducative, l'AEFE est l'opérateur public de deux programmes complémentaires mis en œuvre hors du réseau homologué :

FLAM (français langue maternelle) : l'AEFE apporte un soutien financier à des associations locales désireuses d'assurer la maîtrise de la langue française à des enfants français non scolarisés au sein du réseau homologué.

Label FrancÉducation : créé en 2012 dans le cadre du Plan de développement de l'enseignement français à l'étranger conçu par le ministère des Affaires étrangères et en lien avec le ministère de l'Éducation nationale, ce programme permet d'identifier, de reconnaître et de promouvoir les établissements scolaires étrangers d'excellence à programmes nationaux qui contribuent au développement de la langue française et de la culture francophone.

UNE OFFRE ÉDUCATIVE DE QUALITÉ, GARANTIE DE L'EXCELLENCE POUR TOUS

L'AEFE met en œuvre, au profit des établissements du réseau, une politique pédagogique innovante qui concilie respect des programmes en vigueur en France et ouverture à la langue et à la culture du pays d'accueil.

UNE VOLONTÉ D'OUVERTURE

- ◆ Prendre en compte la **diversité des publics scolarisés** dans les établissements
- ◆ **Intégrer les élèves étrangers** par un enseignement spécifique du français
- ◆ Adapter certains programmes à la réalité du pays d'accueil
- ◆ Tirer le meilleur parti de l'insertion des établissements dans leur pays d'accueil en développant des **pratiques sportives et culturelles en lien avec le contexte local**

UN ENSEIGNEMENT PILOTE DES LANGUES

- ◆ Assurer **l'enseignement et la maîtrise de la langue française** selon des modalités innovantes et adaptées à la spécificité de chaque public
- ◆ Enseigner **la langue du pays d'accueil** aux élèves français et étrangers
- ◆ Promouvoir **la pratique de l'anglais** dans un contexte international
- ◆ Proposer un **apprentissage renforcé des langues vivantes** dès le primaire

UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ

- ◆ Atteindre **l'excellence pour tous**. Les résultats obtenus par les élèves du réseau attestent de cette excellence : en 2013, 94,5 % de réussite au baccalauréat dont près de 2/3 avec mention, 20% de mentions très bien, 11 lauréats au concours général, 3 élèves primés aux Olympiades nationales de mathématiques, 4 élèves à celles de géosciences...
- ◆ Proposer aux élèves un **parcours éducatif complet** favorisant la pratique sportive, les activités culturelles et l'enseignement des arts
- ◆ Promouvoir **la qualité éducative** de la vie scolaire de chaque élève
- ◆ Assurer **l'orientation** et la transition vers l'enseignement supérieur
- ◆ Préparer à **des parcours d'excellence**

Lycée français de Lomé - Togo



LES ACTEURS ET PARTENAIRES DE L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

- ◆ Les services de coopération et d'action culturelle (SCAC) qui veillent, au sein des ambassades et avec l'AEFE, à la mise en œuvre de la stratégie éducative définie par le ministre des Affaires étrangères
- ◆ L'Assemblée des Français de l'étranger (AFE), composée des parlementaires représentant les Français établis hors de France (11 députés et 12 sénateurs), des 155 conseillers élus au suffrage universel par les Français expatriés et de 12 personnalités qualifiées nommées par le ministère des Affaires étrangères
- ◆ Les associations de **parents d'élèves** et les comités de gestion des établissements du réseau
- ◆ Les **représentants des personnels**
- ◆ La Mission laïque française (MLF) : association reconnue d'utilité publique qui gère aujourd'hui, dans 34 pays, 84 établissements homologués par l'Éducation nationale, dont 9 sont conventionnés avec l'AEFE
- ◆ Le **ministère de l'Éducation nationale**, dans toutes ses composantes
- ◆ Le Centre national d'enseignement à distance (CNEd)
- ◆ Le Centre international d'études pédagogiques (CIEP)
- ◆ L'ANEFE : association reconnue d'utilité publique ayant pour mission d'accorder aux écoles françaises à l'étranger des prêts garantis par l'État pour l'acquisition, la construction ou l'aménagement des locaux scolaires

L'ALFM ET LE RÉSEAU DES ANCIENS ÉLÈVES

L'ALFM (Anciens des lycées français du monde), association créée en 2010, rassemble les anciens élèves du réseau. On compte parmi eux des personnalités actives dans les domaines les plus variés : artistes, entrepreneurs, politiques ou créateurs. Leur réussite témoigne de la qualité et de l'ouverture de l'enseignement français qu'ils ont reçu partout dans le réseau.

